

L'écho de Dampmart

Votre magazine d'informations municipales de Dampmart

dampmart.fr    ville_dampmart



3 FEMMES

AU CŒUR DE NOTRE ACTUALITÉ

N° 116
SEPT
2023

Pour toutes assurances
PROFESSIONNELLES

- ✓ Local professionnel
- ✓ Responsabilité civile
- ✓ Mutuelle Santé et
Prévoyance entreprise

Pour toutes assurances
PRIVÉES

- ✓ Automobile et habitation
- ✓ Mutuelle Santé et
Prévoyance familiale
- ✓ Épargne et retraite



Agence Marie CLERC
12, rue Saint Laurent
77400 LAGNY SUR MARNE
Tél: 01 64 30 05 83
agence.marieclerc@axa.fr
Orias: 07028991

INFORMATICIEN À VOTRE DOMICILE WILL ASSISTANCE INFORMATIQUE

DÉPANNAGE ET ASSISTANCE EN INFORMATIQUE

21, rue Jean le Paire - Dampmart

06 19 67 17 00

www.willinformatiqueparis.com

COUVERTURE - CHARPENTE ZINGUERIE

M. Poirot

27, rue des Salvatres
77400 THORIGNY-SUR-MARNE



Travaux
avec Garantie Décennale

OUVERTURE D'UN
SHOWROOM

43 av. de Claye à Thorigny-sur-Marne

Tél.: **01 64 30 54 17**



- TRAITEMENT DE CHARPENTE - ISOLATION
- TRAITEMENT ANTI-MOUSSE DE TOÏTURE
- GOUTTIÈRE :
"ZINC, PVC & ALU"
- RAVALEMENT
& PEINTURE



www.couverture-poirot.fr



AIR FENÊTRES

Fenêtres - Portes - Volets - Stores - Velux

Notre société est spécialisée dans la fermeture

Changement des fenêtres, Portes fenêtres,
Volets roulants électriques,
Portes d'entrées et de Garage, Portail électrique,
Changement et création de velux, Pose de pergola

42 Rue du chemin de fer
77400 DAMPMART

06 27 06 32 37

r.fenetres@gmail.com

Un large choix de
montures optiques
et solaires.

Spécialiste
Progressifs,
Lentilles

09 83 97 39 00

4 rue Lamartine - Intermarché
Saint Thibault des Vignes



Optic STV

RÉGIE PUBLICITAIRE

Vous souhaitez apparaître
dans L'Écho de Dampmart ?

Contactez Madame Carmen BISMUTH

06 24 35 12 99

carmen.bismuth@orange.fr



L'édito

Chères Dampmartoises, chers Dampmartois,

C'est la fin des vacances pour ceux qui ont eu la chance d'en prendre, alors je vous souhaite à tous une excellente rentrée en espérant vous retrouver en pleine forme. Ce mois de septembre rime comme chaque année avec deux rendez-vous devenus incontournables à Dampmart : le Forum des associations ce samedi 9 septembre suivi dès le lendemain du Festival des belles anciennes, de quoi bien occuper notre premier week-end de rentrée.

Cette période estivale qui s'achève est aussi l'occasion de faire un bilan annuel pour les municipalités. Vous trouverez dans ce numéro des sujets faisant référence aux nombreux projets municipaux récemment achevés ou qui le seront très bientôt, sans oublier ceux qui débutent ou sont en phase d'étude. De quoi débiter cette nouvelle rentrée sur de bonnes bases.

Je profite également de cette rentrée pour aborder une question qui préoccupe de nombreux maires et élus municipaux en lisant certaines publications sur les réseaux sociaux. **Pourquoi ne pas appeler directement la Mairie ?** Beaucoup diront que c'est une question de facilité, que le monde va de plus en plus vite, que c'est le sens de l'évolution... Pourtant ce nouveau mode de communication ne permet pas de gagner du temps ! Publier sur le nid de frelons asiatiques aperçu dehors la veille, surtout si on prend le soin d'ajouter des photos, ça demande quand même d'y consacrer du temps. Alors pourquoi ne pas appeler directement la Mairie, ça ne prend que quelques minutes, ou envoyer un email ? Nous répondons même sur Messenger depuis notre page Facebook, ce n'est pas faute d'être à l'écoute ! Et contrairement aux pseudo-experts qui se défoulent parfois sous les publications, **vous avez la garanti que le problème sera réellement pris en compte.**

Bien qu'une municipalité n'ait pas toujours les compétences requises pour intervenir directement à chaque fois, nos agents municipaux déploient toute leur énergie à répondre, informer, aiguiller ou accompagner chaque dampmartois qui se présente à eux. Ils sont en permanence en alerte, et avec les élus, nous tachons d'adapter nos capacités pour apporter des solutions efficaces à court et long terme. Justement et comme vous le verrez dans ce numéro, **de nombreuses évolutions concernent l'amélioration des services apportés à la population** et plus particulièrement en matière de sécurité et de prévention avec l'arrivée récente d'une nouvelle ASVP qui vient renforcer les effectifs de notre Police Municipale, l'installation prochaine de la **vidéosurveillance à Dampmart** ainsi que la création d'une **Police Pluricommunale** avec des pouvoirs d'interventions élargis.

Quant à notre service technique, **il ne chôme pas !** Composé de quatre agents et d'un responsable, ils se sont partagés les congés et ont assurés ainsi une présence tout l'été pour effectuer des travaux et entretenir notre patrimoine, des actions pas forcément visibles mais indispensables.

Pour autant, la Mairie ne peut pas tout faire ! Parmi les désagréments dénoncés par ci et par là, la propreté de nos rues, la végétation sauvage ou les feuillages sur les trottoirs sont des sujets qui en préoccupent plus d'un. Si notre service technique se met en quatre pour entretenir notre ville, il n'est pas en capacité d'intervenir dans tous les cas. **Alors que faire ?** Nous pourrions envisager d'augmenter les effectifs sachant qu'il faudrait environ 5 agents minimum en permanence pour gérer les travaux et le nettoyage des 32 km des voiries de notre commune, soit environ 8 emplois supplémentaires pour un budget de 240 000 € annuel (30 000 €/an par agent). À cela, s'ajouterait l'achat du matériel nécessaire par agent, les véhicules, les produits phytosanitaires (obligatoires pour l'environnement) et tous les frais inhérents, nous n'aurions pas d'autre choix que d'augmenter considérablement les impôts locaux. **Ce n'est pas l'orientation du Conseil municipal mais le débat reste ouvert.** En attendant, n'oublions pas que chaque habitant est acteur de l'image de sa ville. Un rappel de bon sens nécessaire qui fait référence aux obligations des riverains d'entretenir les trottoirs en toute saison, je vous invite à lire l'article consacré à ce sujet. Fort heureusement et malgré un été humide comme nous venons de connaître, bon nombre de dampmartois font leur devoir citoyen et je les remercie vivement.

Les nuisances des rodéos à moto préoccupent également les riverains et je les comprends. Cet été, un soutien apprécié des forces de l'ordre a permis de limiter leur présence avec de nombreuses interpellations et des mises en fourrière de véhicules. Ce n'est pas suffisant et nous en sommes tous conscients, mais nous ne baisserons jamais les bras.

Ce numéro met à l'honneur 3 femmes qui font notre actualité. J'en profite pour remercier personnellement ces 3 personnes d'exception qui mettent tout leur enthousiasme à offrir un service de proximité apprécié des dampmartois. Évidemment, je n'oublie pas l'ensemble des acteurs de notre vivre ensemble qui méritent tout autant notre admiration.

Je termine avec une info beaucoup plus... coquine. Dampmart a enregistré le plus fort taux de natalité depuis le Covid, loin devant les 18 communes de Marne et Gondoire. Une statistique très réjouissante qui se traduit par 56 petits inscrits dans nos écoles à la rentrée, soit le double des autres années. Ces bébés Covid conçus pendant les longues journées (et nuitées) lors des confinements prouvent que notre commune est aussi source d'épanouissement personnel pour beaucoup d'entre nous.

Je vous souhaite une bonne lecture et au plaisir de nous retrouver rapidement.

Laurent DELPECH
Maire de Dampmart

Tu as entre ? 11 et 17 ans !



DONNE TON AVIS !

La commune de Dampmart souhaite mieux connaître les jeunes qui habitent son territoire et cerner leurs attentes et besoins en matière de loisirs.

**OBJECTIF DÉVELOPPER
LE « SECTEUR JEUNESSE »**



dampmart.fr
ville_dampmart

Nous te remercions de prendre un peu de temps pour répondre à ce questionnaire qui restera anonyme en scannant ce QR CODE



ou directement sur le site : dampmart.fr

Vie locale



Nos animateurs du Centre de loisirs ne manquent pas d'imagination	6
Distribution de dictionnaires et calculatrices, un rendez-vous très attendu	8
Les enfants sensibilisés à la semaine ANTI GASPI	8
La pharmacie Dampmartoise : Une belle aventure humaine au coeur d'un service médical de proximité	10
Un premier médecin généraliste s'installe dès le 3 septembre	12
Un carnaval au temps des chevaliers	13
Belle journée pour notre fête au village et vide-grenier	13
Les belles font leur festival à Dampmart	13
Nous avons enfin la fibre à Dampmart !!!	14

Dossier sécurité



Une nouvelle ASVP pour renforcer les effectifs de notre service de police municipale	16
Quels sont les pouvoirs de police d'un maire ?	18
Dampmart, Thorigny et Pomponne se dotent d'une police pluricommunale aux actions élargies	19
Feu vert de la préfecture pour l'installation de la vidéosurveillance à Dampmart	19
Rodéos à moto : Quels sont nos moyens d'actions ?	20
Les infractions routières dans le viseur	20

Travaux

C'est parti pour 10 ans de travaux ambitieux d'assainissement et de voirie à Dampmart	21
Toute l'année, nos services rénovent et entretiennent les infrastructures municipales	21

Environnement



Frelon asiatique : la lutte continue	22
Chaque habitant est acteur de l'image de sa ville	22
Quels leviers pour impulser une transition énergétique sur notre territoire ?	23

Culture & Loisirs



Notre rendez-vous culturel prend ses marques	24
En bref... Ce qui s'est passé à Dampmart	26
Les rendez-vous de la Médiathèque	26
Les coups de cœur de Loris	27

Vie associative



Nos anciens en balade toute l'année	28
Dam'Arts renoue avec les expositions	29
Pour vous et vos enfants, une équipe de parents dynamiques et impliqués !	30
Christophe Clerc passe le flambeau à Franck Chevalier	32
La boxe française marque des poings	33

Infos +

État civil	34
Infos mairie	34



NOS ANIMATEURS DU CENTRE DE LOISIRS NE MANQUENT PAS D'IMAGINATION...

Il en faut des idées pour animer un Centre de loisirs !
S'occuper de vos enfants ce n'est pas seulement les surveiller, alors armée d'une imagination débordante et d'une énergie à revendre, votre équipe d'animation s'attache à ce que chaque période de vacances soit un moment unique pour vos enfants.



Avant le début des vacances, notre service «Éducation, enfance et jeunesse» élabore avec les animateurs tout un programme en fonction des saisons, **un rituel préalable qui met à profit l'imagination de chacun.** Sur place ou en sortie accompagnée, chaque activité proposée est sélectionnée par une volonté pédagogique et bien entendu ludique, n'oublions pas que les enfants sont en vacances. Elles sont minutieusement étudiées en prenant compte l'âge des enfants, l'intérêt, leurs capacités et bien entendu leur sécurité. Les enfants sont donc répartis en cinq groupes par tranche d'âge : Les petits monstres (petite section), les petits pirates (moyenne section), les petits artisans (grande section), les petits génies (CP - CE1) et les petits graffeurs (CE2 - CM1 - CM2).

Des vacances de février XXL

Pendant les vacances de février, les enfants ont participé à de nombreuses activités sur le thème XXL. Ils ont eu l'occasion de revisiter certains jeux du quotidien en grandeur nature et sont ainsi devenus les personnages d'une aventure hors norme.

Si les petits ont pu développer leur créativité et leur vivacité d'esprit en fabricant un Twister énorme et un jeu de Lynx Géant, **c'était surtout l'occasion pour eux et l'ensemble des groupes d'explorer leur Centre de loisirs sous un autre œil** en participant à deux jeux gigantesques qui leur ont permis de créer de nouveaux liens au sein des équipes composées de toutes les tranches d'âge. Même les parents ont participé en jouant chaque matin au Monopoly géant représentant la ville de Dampmart créé par les animateurs.

Un printemps à la manière de...

Pendant les vacances de printemps, l'Art avait rendez-vous avec les enfants. Quatre artistes étaient à l'honneur : Frida KALHO, Max ERNST, Laurent VIOLEAU et Antoni GAUDI. **Autant de talents que de méthodes pour appréhender l'art et ses techniques.** Entre jeux de danse, activités manuelles et ateliers artistiques, petits et grands se sont initiés aux différentes expressions artistiques à la manière des artistes à l'honneur. Et pour mettre en lumière toutes les créations, une grande exposition était organisée à la fin des vacances, un moment d'émotion pour des parents admiratifs devant les œuvres de leurs enfants. Nous avons même eu le plaisir d'avoir la visite de Monsieur le Maire dans notre beau musée éphémère. Pour varier les plaisirs et en prendre plein la vue, une sortie exception-

nelle à la Cité des Sciences de Paris a été soigneusement organisée avec les animateurs. Immersion dans un sous-marin, visite d'un aquarium, découverte de cités exceptionnelles, **un parcours pédagogique mais aussi un émerveillement pour tous les enfants qui ne sont pas prêts d'oublier cette escapade au cœur de la science.**

Enfin, une grande nouveauté attendait les petits avec la première veillée des maternels. Entre 19h et 21h30 ils ont pu, avec leurs animateurs, pique-niquer et regarder le film d'animation « Coco » des Studios Disney. Une soirée riche en rires et en bonne humeur. Un moment apprécié de chacun, qui sans nul doute, sera un incontournable des prochaines vacances.

Un tour du monde estival

Direction les quatre coins du globe à travers plein d'activités sur le thème du voyage et de la découverte.

Les vacances d'été ont commencé au Gymnase ROBY par la découverte de différents jeux à travers le monde. Puis tous les enfants ont profité d'un entraînement intensif, toujours au gymnase, avec le Boot-Camp de Dampmart. Enfin les élémentaires ont pu, le temps d'une soirée, se retrouver autour d'un loup-garou réinventé. **Une belle semaine où chaque groupe en a appris un peu plus un sur la faune et la flore qui peuplent notre belle planète,** mais aussi la langue et les usages des pays abordés.

Lors de la deuxième semaine, les animateurs ont organisé une visite à la « La Tanière », un zoo-refuge et ses nombreux animaux particuliers qui ont éveillé la curiosité des enfants, **l'occasion de les sensibiliser à la cause animale.** C'est la tête pleine de souvenirs et d'histoires qu'ils sont repartis vers Dampmart après cette visite pédagogique et ludique. Puis ce fut le moment des Jeux-Olympiques, un affrontement d'équipes qui a fait vivre aux enfants un bon moment de partage et de sports ! Les maternelles ont, quant à eux, participé à une veillée : **Le défilé des doudous.**

Pour la troisième semaine on retrouve nos chers enfants en haut des arbres avec **une sortie accrobranche à « Sherwood Park ».**

Enfin lors de la dernière semaine, la météo ne nous a pas facilité les choses, mais armés de notre chance légendaire et de nos animateurs imperméables, la saison estivale au Centre s'est tout de même terminée en beauté. **Direction « La Mer se Sable » et ses attractions adaptés à tous.** Et pour cette fin de vacances, c'était les Jeux Télévisés qui ont rythmé une journée pleine de défis amusants !



Suivez les aventures des enfants et de l'équipe de l'ACM sur la page Facebook ou le site de la ville :

dampmart.fr  ville_dampmart





LES ENFANTS SENSIBILISÉS À LA SEMAINE ANTI GASPI

À l'occasion de la semaine « anti gaspi » en juin dernier, tous les acteurs du service enfance se sont mobilisés pour sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire.

Les élémentaires ont profité d'un nouveau système de service en cantine scolaire, qui leur permet de choisir la quantité souhaitée en fonction de leur faim et de leurs goûts. Les déchets ont été pesés après chaque service afin que les enfants (petits et grands) prennent conscience de la quantité de nourriture gaspillée.

Sur le centre de loisirs, le combat continu.

Différents ateliers en pâtisserie ont été mis en place avec succès. Ils avaient pour but de récupérer des denrées non consommées durant la semaine (lait, confiture, chocolat, yaourt, compotes, etc.) et de les « transformer » pour pouvoir les déguster autrement. Certains groupes ont également fait du « clean Walking », munis de gants ils sont allés ramasser des déchets dans les rues de Dampmart.

Deux semaines sur lesquelles tous les enfants ont grandement appréciés les actions menés.



DISTRIBUTION DE DICTIONNAIRES ET CALCULATRICES, UN RENDEZ-VOUS TRÈS ATTENDU

Étaient-ils prévenus ? Sûrement...

Étaient-ils impatients ? Assurément !

Comme chaque année en juin, ce rendez-vous tant attendu par les enfants et les parents a été encore un vrai moment de partages et d'émotions.

En maternelle, des jeux de phonologie ont été organisés par les maîtresses pour que chaque enfant de Grande Section puisse retrouver son prénom inscrit sur les sacs afin de récupérer son dictionnaire.

En élémentaire, pas de visite du Collège Marcel Rivière cette année sur le temps scolaire. La seule visite qui a été organisée s'est effectuée avec les parents au moment de l'inscription... du coup, pleins de questions sur le collège, l'organisation, les professeurs, les heures de « perm »... auxquelles nous avons apporté toutes des réponses.

Voilà donc les plus grands de nos enfants avec leur calculatrice en poche pour leur rentrée en 6^{ème}. Ce fut pour les enfants, les enseignants comme pour nous, un moment très agréable d'échanges, de sourires et de complicités avec les élèves de CM2. Et toujours ce plaisir de voir le temps qui passe comme Nathalie qui a parfois cette petite phrase qui nous vient tous automatiquement quand on voit un élève : « **mais non... déjà lui (ou elle) en Grande section, en CM2 ?** »

Nous souhaitons une bonne rentrée scolaire à tous les enfants.

31 OCT
18h30
GYMNASÉ ROBY



HALLOWEEN

GRAND CONCOURS DE DÉGUISEMENT

ANIMATIONS EFFRAYANTES TOUTE LA SOIRÉE

POUR PETITS ET GRANDS !

GRATUIT

Ouvert à tous

Inscriptions obligatoires en mairie

AVANT LE 25 OCTOBRE 2023

01 64 30 13 45



dampmart.fr

   [ville_dampmart](https://www.instagram.com/ville_dampmart)



LA PHARMACIE DAMPMARTOISE :
UNE BELLE AVENTURE
HUMAINE AU CŒUR
D'UN SERVICE MÉDICAL
DE PROXIMITÉ

Presque six mois après l'ouverture de l'officine dans la nouvelle Maison médicale de Dampmart, nous sommes allés à la rencontre de Catherine MILLOT (Docteur en pharmacie) et Isabelle PACCARD (Aide préparatrice), toutes deux aux manettes d'un service de santé devenu rapidement indispensable pour de nombreux dampmartois et dampmartoises. Accueil personnalisé, conseils, accompagnement... **Catherine et Isabelle ont à cœur d'offrir un service individualisé au plus proche des besoins de chacun** avec beaucoup d'attention et d'écoute auprès d'une clientèle conquise par leur extrême gentillesse. Nous leur avons donné la parole pour nous raconter l'histoire de cette nouvelle aventure lors d'une interview conviviale entre deux clients.

■ **Catherine MILLOT, quel est votre parcours et pourquoi avoir choisi de répondre au projet municipal d'implantation d'une nouvelle pharmacie à Dampmart ?**

Catherine M. *J'ai commencé à exercer dans le Val d'Oise pour ensuite venir m'installer à Dampmart et me rapprocher ainsi de la pharmacie à Bussy-Saint-Georges dans laquelle j'ai exercé par la suite. En 2019, j'ai eu connaissance du projet de création d'une Maison médicale en lisant un article paru dans le magazine municipal "L'écho de Dampmart". L'idée m'a rapidement séduite, c'était l'occasion de se lancer dans une nouvelle aventure professionnelle différente. Je réside depuis déjà quelques temps ici, mes enfants sont scolarisés à Dampmart, je côtoie régulièrement parents d'élèves, commerçants, voisins et autres résidents de notre ville, alors si ce projet nécessitait évidemment un investissement personnel très important avec sa part de risque, mon attachement à ma commune et le concept de proximité du projet porté par la municipalité ont motivé ma décision de me lancer dans cette très belle aventure humaine.*

■ **Pourtant, cette belle aventure n'est pas si évidente à concrétiser avec de nombreuses étapes contraignantes et quelques obstacles jusqu'à l'ouverture.**

Comment s'y prend-on pour créer une nouvelle pharmacie dans une commune comme la nôtre ?

Catherine M. *Il faut savoir que suite à la fermeture de la pharmacie de Dampmart en 2013, sa licence a été définitivement perdue puisqu'il n'est pas possible de la conserver plus de deux ans sans l'exploiter. L'installation d'une licence est très réglementée par un système de quota qui limite l'implantation (2 500 habitants par licence). **Ça tombe bien, avec ses 3 500 habitants, ça rentre dans les clous à Dampmart.***

C'est à ce moment là que commence réellement la très belle aventure humaine...

*Par contre il n'est pas possible de créer une nouvelle licence, il faut donc effectuer un transfert de licence existante. **C'est justement là où ça commence à se compliquer !** Pour permettre le transfert d'une licence dans une autre commune, il faut bien entendu que cette dernière respecte le quota de 2 500 habitants, mais il faut également s'assurer de ne pas déléster l'autre commune d'une licence qui ne lui permettrait plus de respecter le quota pour*

*couvrir sa population. Ce n'est donc qu'auprès d'une commune comptabilisant une pharmacie excédentaire en nombre que la démarche a été rendue possible. Si les recherches et la transaction d'une licence transférable avec l'aide d'un avocat nous ont pris environ 3 mois seulement, **la suite impose de s'armer de patience avec des délais administratifs incompressibles parfois très longs.** Pour commencer, il faut faire une demande à l'ARS (Agence Régionale de Santé) en joignant tous les plans effectués préalablement par un architecte. Le délai d'étude du dossier est de trois mois pour vérifier le respect des normes d'installation ainsi que le quota de population. Ensuite, vient une longue période d'attente puisqu'il faut compter un délai supplémentaire de quatre mois de recours de tiers. C'est un peu comme le principe d'un permis de construire, cette période permet à toute personne justifiant un intérêt de porter un recours envers le projet et se positionner. **Pour résumer, ce sont sept mois de délais qui sont nécessaires pour obtenir l'autorisation d'exploiter une licence auprès de l'ARS.***

*Enfin, après l'obtention définitive de l'accord de l'ARS en novembre 2022, nous avons encore dû attendre la livraison des travaux en février 2023 pour ensuite effectuer les emménagements et enfin ouvrir au public le 20 mars. **C'est à ce moment là que commence réellement la très belle aventure humaine...***

Je tiens à remercier chaleureusement la municipalité de Dampmart qui nous a soutenu et accompagné tout au long de nos démarches et plus particulièrement Monsieur le Maire pour son implication personnelle quand cela a été nécessaire pour débloquer certaines situations.

■ **Isabelle PACCARD, vous êtes l'assistante incontournable de Catherine. Depuis quand l'accompagnez-vous ? Qu'est-ce qui vous a motivé à vous lancer dans ce projet ?**

Isabelle P. *Je suis dampmartoise depuis six ans. Tout comme Catherine, c'est en feuilletant le magazine municipal de Dampmart que j'ai pris connaissance du projet. Ça a été une évidence pour moi, j'ai donc tout de suite candidaté ce qui m'a permis*



...
 d'accompagner Catherine dès le début de cette aventure, très modestement, en suivant l'élaboration du projet. **Cette création d'emploi à Dampmart est une véritable opportunité pour moi**, un poste qui semble taillé sur mesure dans un projet de pharmacie basé sur une approche plus humaine, à l'écoute et attentive aux besoins de chacun, une vision de l'exercice de la profession qui me correspond beaucoup plus que lors de mes précédentes expériences. Cette aventure me permet d'exercer mon métier au sein d'une commune dans laquelle je vis également, sachant que près de 90% de la clientèle est dampmartoise, c'est donc pour moi une façon de me rendre utile en leur apportant un service de proximité que nous espérons tous depuis longtemps.

■ **Une pharmacie à Dampmart, est-ce viable dans le temps ? Quel bilan depuis son ouverture et quel avenir ?**

Catherine M. L'implantation de cette pharmacie ne se fait pas dans un contexte isolé mais s'inscrit dans un projet plus ambitieux d'une Maison médicale regroupant de nombreux spécialistes. Cette offre de service de santé global répond à une demande pressante de la population à Dampmart, une commune qui subit de plein fouet la désertification médicale comme tant d'autres.

Si les professionnels de santé actuellement présents nous permettent dorénavant de bénéficier de la fréquentation de leur patientèle, **l'installation d'un premier médecin généraliste dans la Maison médicale dès cette rentrée nous sera évidemment bénéfique.** Alors qu'il est extrêmement difficile de trouver un généraliste dans nos territoires actuellement, c'est un véritable exploit qui récompense l'attachement de la municipalité à mener à bien ce projet.

De plus, les compétences des pharmaciens se sont beaucoup étendues depuis la crise du Covid, dorénavant nous pouvons effectuer de nombreux tests et des vaccinations par exemple. **Dans notre officine, les dampmartois ne trouvent pas uniquement les médicaments dont ils ont besoin, ils peuvent également bénéficier de certains services de soins particuliers avec un accueil personnalisé, un accompagnement, des conseils, une large gamme de produits en parapharmacie disponible sur place...** Et pour encore plus de proximité et d'accessibilité, nous proposons un service de livraison totalement gratuit aux personnes qui sont en difficulté pour se déplacer, soit à partir de 12h, soit en fin de journée. Dans quelques temps, nous serons en mesure de faire un véritable premier bilan et d'envisager des adaptations et améliorations. Nous

réfléchissons à modifier si nécessaire nos horaires d'ouvertures en fonction de l'évolution de la Maison médicale et bien entendu des retours de chacun.

Toutes ces compétences, l'accessibilité, la proximité et les liens précieux que nous avons tissés avec la clientèle jusqu'à présent, nous ont permis de constater une augmentation progressive de la fréquentation au fil du temps. Alors pour répondre à votre question, **oui, nous avons tout pour être optimistes en l'avenir de la Pharmacie Dampmartoise.**



PHARMACIE DAMPMARTOISE

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi
 09:00 - 12:30 / 14:00 - 19:15
 Mercredi 14:00 - 19:15
 Samedi 09:00 - 12:30

📍 38 rue du Chemin de Fer
 ☎ 09 55 30 69 40



MAISON MÉDICALE DE DAMPMART

UN PREMIER MÉDECIN GÉNÉRALISTE S'INSTALLE DÈS LE 3 SEPTEMBRE

C'est avec une immense satisfaction et un grand soulagement pour l'ensemble des dampmartois que nous vous annonçons l'arrivée d'un premier médecin généraliste dans les nouveaux locaux de la Maison médicale à Dampmart le 3 septembre 2023.

Les médecins généralistes sont une denrée rare que nous devons avant tout convaincre avec un projet global qui va dans le sens des ambitions de chacun. Malgré la très grande dif-

ficulté d'en trouver et seulement quelques mois après son ouverture, notre Maison médicale renforce ainsi son offre de santé dans l'objectif de faciliter l'accès aux soins pour tous les dampmartois avec l'arrivée du Docteur TAIEB Bernard, médecin généraliste diplômé qui pratique également l'acupuncture et l'homéopathie. Ce praticien est conventionné Secteur 1 et applique des tarifs fixés par l'assurance maladie, sans dépassement d'honoraires.

Docteur TAIEB Bernard

📍 38 rue du Chemin de Fer
 ☎ 01 60 35 25 82

Vous pouvez prendre rendez-vous directement depuis la plateforme :

lemedecin.fr



UN CARNAVAL AU TEMPS DES CHEVALIERS

Cette année, c'est le thème du moyen-âge qui a été retenu pour l'organisation du carnaval de Dampmart. Comme à l'accoutumé, la grande parade s'est élancée depuis le Gymnase ROBY pour revenir et brûler non pas un, mais deux Messieurs Carnaval : « Le Chevalier » et « Excalibur ». Nous remercions une nouvelle fois les bénévoles, les services de la ville, les associations, les élus et les familles pour avoir participé à la réussite de cet évènement festif.

BELLE JOURNÉE POUR NOTRE FÊTE AU VILLAGE ET VIDE-GRENIER

C'est sous un soleil radieux que les 43 exposants du vide-grenier ont pris place toute la journée devant le Gymnase ROBY pour accueillir les chineurs. Sur les espaces verts, de nombreuses animations étaient proposées avec des structures gonflables, jeux en bois, de force et d'adresse qui ont diverti petits et grands. L'exposition de l'association DAM'ARTS a conquis une nouvelle fois les amateurs de peinture, art floral, patchwork, broderie et autres arts manuels d'excellente facture. Un traiteur "La Mélodie des Saveurs" et un food-truck "Fou d'Burger" étaient présents pour régaler les papilles des visiteurs toute la journée dans une ambiance festive et familiale. Merci aux bénévoles, aux agents des services techniques et ASVP pour la réussite de cette très belle journée. Rendez-vous l'année prochaine !



Prochainement...

LES BELLES FONT LEUR FESTIVAL DE FIN D'ÉTÉ À DAMPMART

De nombreux véhicules de collection vous donnent rendez-vous pour la 8^e édition de leur festival annuel à Dampmart, l'occasion cette année de fêter ensemble le 40^e anniversaire de la mythique 205 Peugeot. **Au programme** : Village marchand, bourse de pièces et concert (à 12h30). Venez profiter d'une journée festive dans une ambiance familiale avec possibilité de restauration toute la journée.

Dimanche 10 SEPTEMBRE 2023

9h - 18h

 Gymnase ROBY



NOUS AVONS ENFIN LA FIBRE À DAMPMART !!!

Alors que cette technologie nous promet d'accélérer considérablement l'accès à l'information numérique, c'est avec une lenteur interminable que la fibre optique nous aura été livrée à Dampmart. Entre manœuvres commerciales peu scrupuleuses, mauvais choix, opacité et annonces hâtives... ce chantier aura connu de nombreux péripéties.

Mais que s'est-il réellement passé ? Explications...

Dans les années 2010, l'État n'ayant pas les moyens de déployer cette technologie sur l'ensemble du territoire français s'est adressé aux opérateurs privés en activité à l'époque pour prendre en charge ce chantier gigantesque. Le Plan France Très Haut Débit a réparti l'offre en divisant les territoires en zones AMII (Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement). Ainsi Orange (ex France Télécom), SFR, Bouygues Telecom et quelques autres se sont partagés le gâteau... **mais en sélectionnant uniquement les parts gênereuses !** Par soucis de rentabilité, seules les zones les plus denses en population ont été la cible d'intérêt des opérateurs qui pouvaient compter sur un potentiel clientèle bien plus avantageux. Les petites parts restantes délaissées, ces zones sont revenues à la charge de l'Etat. Pourtant si elles sont moins denses en population, ces zones rurales représentent toutefois la plus grande part en terme de surface géographique dans notre pays, soit un investissement considérable à la charge du contribuable.

UN PRESTATAIRE QUI S'EST AVÉRÉ PEU SCRUPULEUX

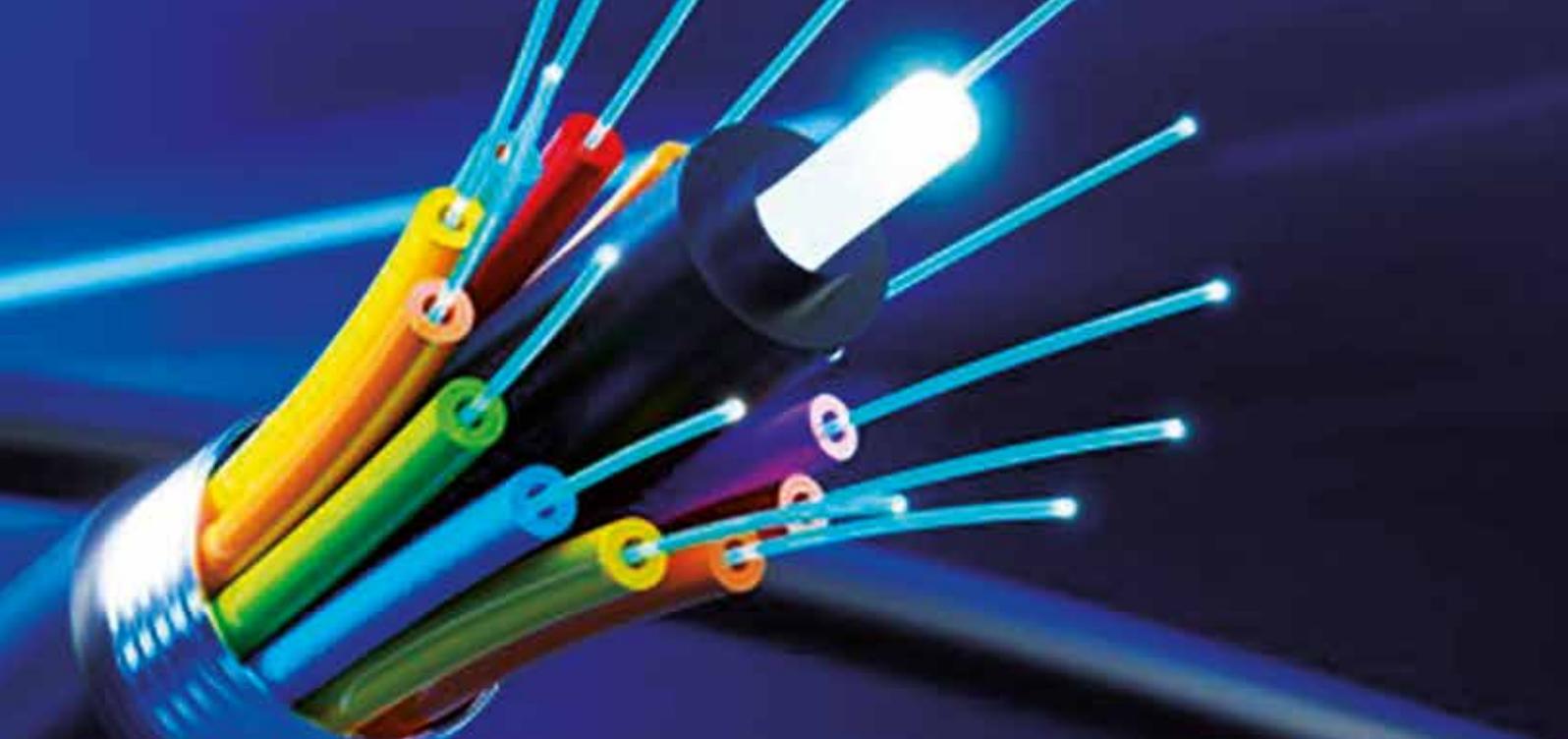
Notre agglomération de Marne et Gondoire est divisée en 18 zones définies par ses 18 communes. Sans surprise les opérateurs ont manifesté leurs intentions dans les 7 communes les plus denses. **Faute de réactivité de l'Etat**, les autres communes comme Dampmart ont été prises en charge par notre Département via le SYNDICAT NUMÉRIQUE 77 qui a lancé un appel d'offre en 2015 pour réaliser ce vaste

chantier. C'est la société COVAGE (entité canadienne) qui a été retenue, **un choix que nous regrettons amèrement aujourd'hui alors que le maire de Dampmart et un de ses collègues avaient émis des réserves à l'époque.** Au moment de la décision, ils ont été les deux seuls (parmi les 40 représentants) à voter contre cette attribution. La suite leur a donné raison puisqu'après cinq années de déboires avec cette société, il s'est avéré qu'elle n'avait pas les moyens de mener à bien les projets de mise en chantier et que cette opération n'était qu'une manœuvre commerciale pour remplir son carnet de travaux afin d'être rachetée au meilleur prix par un opérateur premium. Finalement SFR s'est porté acquéreur de COVAGE en 2020... **que de temps perdu !**

Si cette cession fut en quelque sorte une bonne nouvelle pour nous car SFR pouvait compter sur les compétences et l'expérience de sa filiale XpFibre en charge du déploiement, l'opérateur historique a néanmoins du faire face au passif de COVAGE, reprendre les études techniques des projets et leur planification, réorganiser les équipes en place... **soit encore plus d'une année perdue !**

DES ANNONCES HÂTIVES PAR MANQUE D'INFORMATION

Bien que les obstacles et incidents n'ont pas manqué depuis le début du projet comme par exemple le refus au dernier moment d'un câble de transport par le syndicat lors de la livraison du chantier occasionnant 8 mois de retard supplémentaire, **c'est surtout l'opacité par le manque d'information qui fut un**



véritable calvaire pour tous les maires et élus municipaux. Même le SYNDICAT NUMÉRIQUE 77, pourtant maître d'ouvrage, n'obtenait que des bribes d'informations, parfois erronées. Malgré des réunions officielles durant lesquelles les prestataires s'engageaient sur des dates précises avec documents justificatifs à l'appui, aucune des informations de livraison du chantier ne se sont avérées fiables. Voilà pourquoi à maintes reprises nous avons annoncé l'arrivée de la fibre sur notre commune alors que des notifications de retard ne nous avaient pas été transmises. À cette opacité vous rajoutez les pratiques commerciales des opérateurs, peu éthiques mais légales, qui consistent à **lancer la commercialisation des abonnements**

avant même l'installation de leur propre matériel, alors vous obtenez une incompréhension totale de nos administrés mêlée de colère que nous partageons évidemment.

ET MAINTENANT, QUI FAIT QUOI ?

La fibre optique déployée à Dampmart, il est important de rappeler le rôle de chacun. C'est le Département de Seine-et-Marne qui est le propriétaire de toute l'infrastructure et des armoires sur le domaine public via le SYNDICAT NUMÉRIQUE 77 qui a délégué l'installation, l'entretien et le développement à la société XpFibre (filiale SFR). Chaque opérateur (Orange, Free, SFR et Bouygues) est propriétaire de son modem installé dans

chacune des armoires. Jusque là tout va bien, les compétences de chacun sont reconnues, **mais c'est sans compter une fois de plus sur la réalité économique des opérateurs qui confient toutes les interventions dans les armoires à des prestataires plus ou moins sérieux.** Résultats, des branchements hasardeux avec parfois des déconnexions inopinées d'abonnés déjà câblés, soit par manque de compétence ou tout simplement pour gagner du temps. Les armoires n'étant pas fermées à clé, d'autres incidents ou actes de vandalisme sont à craindre. Et pour couronner le tout, la loi interdit aux communes de fermer les armoires, une solution pourtant efficace pour éviter toutes ces mésaventures.



TENEZ-NOUS INFORMÉS

Si votre ligne est coupée ou que vous rencontrez des difficultés importantes de connexion, vous devez vous rapprocher de votre opérateur. Toutefois la commune de Dampmart souhaite également être informée à l'occasion de chaque incident majeur afin de pouvoir les faire remonter auprès du syndicat et de la société XpFibre. N'hésitez pas à appeler l'accueil de la mairie, à nous écrire par mail ou nous contacter directement via Messenger depuis notre page Facebook. Vous l'avez compris, la commune ne maîtrise pas grand chose mais fait au mieux pour défendre nos intérêts, pour y arriver, **nous avons besoin d'informations et d'éléments pour aller « râler » auprès des acteurs de la fibre, alors on compte sur vous !**



UNE NOUVELLE ASVP POUR RENFORCER LES EFFECTIFS DE NOTRE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE

Le 22 mai dernier, notre commune s'est dotée d'une nouvelle ASVP, Jessica DUBOIS, première femme à intégrer notre service de Police Municipale, rejoignant ainsi Alain COLLOMBET, en poste depuis 2020 et bien connu des dampmartois. Une prise de fonction pas si paisible comme nous l'explique Jessica lors d'un entretien au début de l'été.

À peine arrivée dans notre commune, Jessica DUBOIS s'est très vite confrontée aux missions délicates sur le terrain avec pas moins de deux incidents en peu de temps nécessitant des interventions conséquentes. Il s'agissait pour le premier d'une rixe entre jeunes au niveau du Gymnase ROBY et pour le second d'une vive suspicion de cambriolage avec arrestation et saisie de matériels. **Une entrée en matière qui n'effraie absolument pas notre jeune recrue.**

« Je viens de Meaux où j'étais en fonction depuis cinq ans, une ville dans laquelle ce genre d'incidents est beaucoup plus fréquent avec parfois des situations plus complexes. Si j'ai choisi de postuler à Dampmart pour son contexte plus apaisé, je ne m'attendais pas non plus à passer mon temps à contempler la Marne s'écouler paisiblement. Le territoire communal de Dampmart n'est pas plus épargné que tout autre commune par des incivilités plus ou moins graves. Notre quotidien dans la police municipale reste le même quelle que soit la ville : prévention et interventions... sans oublier bien sûr la partie administrative. »

Heureusement à Dampmart, des incidents comme ceux vécus par Jessica dès son arrivée sont moins fréquents qu'à Meaux. **Pour autant, avec son collègue Alain le binôme ne chôme pas !** Les missions d'un ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique) sont nombreuses. Possédant des compétences en matière de surveillance et de prévention des règles relatives à la sécurité et la salubrité publiques, notre fine équipe est affairée par exemple à des missions

quotidiennes d'ilotage avec interventions sur site le cas échéant, faire respecter la réglementation concernant le stationnement, repérer et signaler des anomalies concernant la voirie tout comme l'éclairage public et les signalisations défectueuses, superviser la capture et la mise en fourrière d'animaux errants ou dangereux, contrôler l'application des arrêtés du maire sur les règlements d'urbanisme ou d'environnement et relever les infractions, surveiller les biens communaux (bâtiments, écoles, terrains de sports, cimetière, bords de Marnes, chemins de promenades...), participer à la surveillance du bon déroulement des manifestations publiques, etc. La liste est bien trop longue pour être énumérée entièrement ici. **Une fois encore, cette charge de travail ne semble toujours pas effrayer Jessica.**

« En effet, ça fait beaucoup dit comme ça ! Mais choisir ce métier c'est accepter une lourde responsabilité, une grande disponibilité et adaptabilité aux usagers et aux situations, sans compter bien entendu sur une bonne condition physique pour réagir en toute circonstance lors des interventions. Si en postulant à Dampmart j'étais consciente de la charge de travail qui m'attendait comme dans n'importe quelle ville, ce n'est pas du tout la même approche que celle d'une grande agglomération comme Meaux où j'exerçais jusqu'à présent. Ici, notre rôle de police de proximité prend tout son sens. La situation géographique, la zone à gérer ainsi que le contexte démographique et social permettent d'exercer nos missions en interagissant beaucoup plus avec la population. Parfois en situation



Si j'ai choisi de postuler à Dampmart pour son contexte plus apaisé, je ne m'attendais pas non plus à passer mon temps à contempler la Marne s'écouler paisiblement.

délicate sur des interventions pour apaiser ou mettre fin à des tensions entre riverains, mais heureusement plus souvent pour le bien être de tous au quotidien comme par exemple la sécurisation de la circulation pour les enfants et parents d'élèves aux abords des écoles ou tout simplement en informant, renseignant, accompagnant ou orientant des dampmartois quand la situation se présente. Nous jouons aussi un rôle de proximité au quotidien en étant les gardiens du cadre de vie des riverains lors de nos opérations d'ilotage durant lesquelles nous faisons enlever des déchets en tout genre ou signalons les dépôts sauvages. C'est un travail de veille quotidienne au bon respect des règles environnementales pour permettre à chacun de jouir paisiblement des espaces publics. Quelle que soit la raison, avec Alain nous ressentons à chaque fois une véritable satisfaction du devoir accompli en étant réellement utiles à la collectivité. C'est une des particularités que j'apprécie particulièrement dans mes nouvelles fonctions à Dampmart. »

Si les compétences données aux maires en matière de pouvoir d'intervention sont parfois bien trop limitées, les sujets de sécurité et de salubrité publiques ont toujours été une priorité pour l'équipe municipale. Alors que la création d'un service de police municipale depuis déjà plusieurs années a permis de doter la ville d'une force de prévention et d'intervention sur le terrain, les dossiers en cours et projets pour préserver et améliorer notre qualité de vie en collectivité ne manquent pas d'occuper les élus municipaux : création d'une police pluricommunale, implantation de la vidéosurveillance dans la ville, collaboration avec le sous-préfet et le commissariat en matière de cambriolages ou rodéos de motos, études des vitesses de circulation avec aménagements de voiries en conséquence, campagne contre les dépôts sauvages... sans oublier bien entendu le renforcement des effectifs du service de police municipale avec l'arrivée de Jessica DUBOIS récemment. **Toutes ces préoccupations spécifiques à Dampmart seront-elles à la mesure des ambitions de notre jeune recrue ?**

« Bien sûr que oui ! Personnellement j'ai pour ambition d'évoluer dans mes fonctions en passant le concours de Police municipale dans deux ans. Et justement, les ambitions de la municipalité de Dampmart en matière d'évolution de sa politique de sécurité sont motivantes et vont dans le même sens que les miennes. Par exemple, le projet d'implantation d'une vidéosurveillance sur le territoire communale par un maillage de plusieurs caméras sur des lieux spécifiques sera évidemment un appui considérable pour nos missions de prévention et d'interventions sur le terrain, tant en matière de cambriolages que de regroupements ou de nuisances en tout genre sans oublier les infractions routières. C'est aussi un outils précieux dans le cadre des enquêtes judiciaires qui permet de récolter des preuves supplémentaires qui serviront au Procureur mais aussi aux victimes. Si je ne suis pas habilitée à détailler les autres projets en cours, les orientations de la municipalité telles qu'elles sont définies actuellement motivent ma détermination à évoluer professionnellement à Dampmart car elles offrent des perspectives de renforcement des moyens d'actions

...





...

qui permettront de développer notre efficacité à l'avenir. Proximité et efficacité, une opportunité pour laquelle je compte bien m'investir totalement et dans le temps. »

Autant de détermination et d'enthousiasme, il n'en fallait pas plus pour réjouir Alain COLLOMBET qui semble totalement satisfait des débuts de sa nouvelle collègue. Il faut dire que l'augmentation progressive de la population à Dampmart comme dans toute autre ville nécessite des moyens humains supplémentaires, et Alain en est le premier conscient. Lui qui depuis plusieurs années a sillonné seul les rues de Dampmart, les bords de Marne, les chemins et espaces publics, l'arrivée d'une jeune recrue n'est pas un luxe pour mener à bien toutes les missions qu'incombent à la fonction. **Justement, une jeune femme saurait-elle être aussi compétente qu'un homme expérimenté ? Nous avons posé la question à notre ASVP Alain qui nous répond sans détour.**

« Il n'y a pas plus de différences entre un homme et une femme qu'il y en a entre deux individus du même genre ! Chaque agent à sa propre personnalité, ses ambitions, ses aptitudes... Jessica, comme tout autre individu, doit sa position dans ses fonctions par sa seule volonté de mettre à profit ses capacités à progresser chaque jour tout comme nous devons le faire à chaque étape de notre carrière. Nous formons un binôme très complémentaire et si mon expérience sur le territoire de Dampmart nous permet d'évoluer plus aisément, la détermination de Jessica est une réelle valeur ajoutée. Et puis deux agents à Dampmart, ce n'est pas de trop ! Non seulement à deux nous sommes plus efficaces lors de nos missions d'ilotage mais nous sommes en mesure à présent d'offrir une présence temporaire sur deux missions différentes. Il faut noter aussi que deux agents en intervention auprès d'un ou plusieurs individus commettant un délit, c'est beaucoup plus dissuasif et efficace, et de ce côté là également, Jessica a eu l'occasion de très vite démontrer ses talents lors des deux incidents survenus juste après son arrivée. Je suis donc très confiant en sa capacité de s'intégrer aux projets d'évolutions de la politique en matière de sécurité et de salubrité de la municipalité. »

Souhaitons donc à Jessica DUBOIS la bienvenue dans notre si belle commune qui semble avoir trouvé une belle opportunité à Dampmart pour exercer un métier éprouvant mais tout aussi épanouissant semble-t-il. Si vous avez l'occasion de croiser notre nouvelle ASVP, **n'hésitez pas à lui faire part de vos remarques, vos suggestions ou tout simplement un bonjour, elle vous répondra toujours avec son sourire radieux qui la caractérise également.**



Service de Police Municipale de Dampmart

☎ 01 64 30 59 73

✉ police.municipale@dampmart.fr



Inspection et opération de nettoyage des bords de Marne lors d'une mission quotidienne d'ilotage de nos ASVP.

QUELS SONT LES POUVOIRS DE POLICE D'UN MAIRE ?

Le maire, en tant qu'autorité administrative est investi d'un pouvoir de police administrative générale et spéciale qui lui permet d'édicter des mesures réglementaires et individuelles. Néanmoins, il dispose aussi des pouvoirs de police judiciaire en sa qualité d'officier de police judiciaire (OPJ) qui lui confère le pouvoir de rechercher et de constater certaines infractions. Le maire a donc une double casquette dans le cadre de son action en matière de police.

Il est l'autorité compétente pour prendre et faire respecter les mesures nécessaires au maintien de l'ordre, de la sécurité, de la tranquillité et de la salubrité publique sur le territoire de la commune. Pour son action, il est chargé, sous le contrôle administratif du représentant de l'Etat dans le département, de la police municipale, de la police rurale ainsi que de l'exécution des actes de l'Etat qui y sont relatifs.

Il exerce son pouvoir de police sur le domaine public comme sur le domaine privé de la commune, ainsi que sur les propriétés privées (il peut notamment enjoindre aux propriétaires de prendre certaines mesures). Il exerce la police de la circulation des routes nationales, départementales et les voies de communication à l'intérieur des agglomérations, sous réserve des pouvoirs dévolus au préfet sur les routes à grande circulation.

DAMP MART, THORIGNY ET POMPONNE SE DOTENT D'UNE POLICE PLURICOMMUNALE

Grâce à une convention collective entre nos trois communes du Nord de la Marne sous l'égide de la Ville de Lagny-sur-Marne, une Police Municipale Pluricommunale devrait voir le jour d'ici la fin de l'année ou au plus tard en début d'année prochaine. Basés dans la ville de Thorigny-sur-Marne, les agents de notre nouvelle Police Pluricommunale auront autorité à intervenir sur l'ensemble du territoire de Dampmart, Thorigny et Pomponne. Les objectifs en matière d'effectifs permettront à terme une présence par roulement de deux services de huit heures, et ce sept jours sur sept.

Pour Dampmart, c'est un véritable renforcement de nos moyens en matière de sécurité et de prévention, les pouvoirs d'actions de nos deux agents ASVP limités ne les autorisent pas à intervenir dans tous les cas de figure comme par exemple lors des rodéos motorisés ou tout simplement verbaliser une infraction routière. Avec des pouvoirs plus élargis au même titre qu'une Police Municipale, les agents de la future Police Pluricommunale pourront effectuer des interventions beaucoup plus ciblées en assurant une présence accrue rendue possible par une amplitude horaire beaucoup plus importante tous les jours de la semaine, même le dimanche. C'est aussi une véritable synergie qui permettra également à nos agents de suppléer le travail de la Police Nationale en manque d'effectifs et de moyens.

Dans une commune comme la nôtre, créer son propre service de Police municipale avec la même force d'intervention, ce n'est pas envisageable financièrement sans augmenter considérablement les impôts locaux. Si la mutualisation se révèle donc être un moyen efficace d'alléger les coûts tout en assurant une qualité de service su-



périeure aux administrés, cet investissement demande malgré tout un effort financier pour chacune des trois communes. Toutefois, dans un souci d'éviter une augmentation prochaine de nos impôts comme nous l'avons fait cette année, nous avons préalablement étudié et rédigé un budget en équilibre grâce notamment à l'aide apportée par la Ville de Lagny-sur-Marne mais également aux économies d'énergies réalisées par la municipalité de Dampmart.

FEU VERT DE LA PRÉFECTURE POUR L'INSTALLATION DE LA VIDÉOSURVEILLANCE À DAMPMART

Nous l'attendions depuis plus de deux ans ! La Préfecture de Seine-et-Marne nous a tout récemment signifié son autorisation pour l'installation d'un système de vidéosurveillance sur le territoire communal de Dampmart. Ce projet, porté à bout de bras par l'équipe municipale et les services administratifs, n'attendait plus que ce sésame pour aboutir alors que les études étaient réalisées depuis longtemps tout comme le financement budgété et voté par le Conseil municipal, l'appel d'offre bouclé et les prestataires désignés. Nous pouvons donc passer à la phase finale du projet en espérant une installation des caméras d'ici la fin de l'année.

Avec la création d'une Police Pluricommunale, ce sont pas moins de sept caméras installées sur des points stratégiques de la commune qui viendront compléter notre plan d'action en matière de sécurité. Toutes les caméras seront reliées à un CSU

...





...

(Centre de Supervision Urbain) à Lagny-sur-Marne. Les agents de la Police Nationale et de notre nouvelle Police Pluricommunale pourront donc être informés en cas de flagrant délit et être assistés en temps réel lors de leurs interventions sur site. C'est aussi un outils précieux d'identification pour les enquêteurs, la justice et les victimes dans leurs démarches avec les assurances par exemple. Bien entendu, le respect de la vie privée est protégé. L'utilisation de la vidéo-surveillance est strictement encadrée par l'Etat, le choix des lieux et

l'orientation des caméras sont étudiés avec précision, par exemple ils ne doivent pas permettre de visualiser l'entrée et l'intérieur des maisons ou immeubles d'habitation. De plus, la faculté de visionner les enregistrements des caméras est réservée à des agents spécialement habilités. Cet accès est attribué de façon individuelle et nominative. C'est l'autorisation préfectorale qui désigne les personnes autorisées, dans le cadre de leurs fonctions, à visionner les images de vidéosurveillance.

RODÉOS À MOTO : QUELS SONT NOS MOYENS D'ACTIONS ?

Dès que le printemps pointe son nez, les beaux jours reviennent... et avec eux leur lot de nuisances issues des rodéos motorisés. C'est un phénomène commun à l'ensemble des communes, chacune d'elle est en proie à ces incivilités qui viennent pourrir la vie des habitants et porter un danger pour les piétons, les usagers de la route, et même pour les auteurs de rodéos eux-mêmes. À Dampmart, ce sont essentiellement les zones agricoles qui sont utilisées par ces pseudo motards en herbe qui n'ont même pas conscience de saccager des cultures qui nourrissent peut-être leurs familles. Bien sûr, nous restons en permanence attentifs sur cette problématique, mais les riverains sont excédés et les moyens d'actions et de réponses sont limités, sans compter que nos agents ASVP ne sont pas habilités pour intervenir directement. En l'état de nos possibilités et de l'agacement des habitants, c'est une lutte qui reste éprouvante et demande beaucoup d'énergie pour peu de résultats. Néanmoins, nous entretenons des relations régulières avec le commissariat que nous sollicitons régulièrement. Rien que cet été, la Police Nationale a procédé à cinq interventions sur notre commune avec des mises en fourrière et poursuites judiciaires.

À présent, nos espoirs se tournent vers notre prochaine Police Municipale Pluricommunale qui, investie de pouvoirs d'actions plus élargis, pourra intervenir seule ou en suppléant la Police Nationale. Ces opérations pourront être appuyées par un soutien logistique avec notre vidéosurveillance.

LES SANCTIONS PRÉVUES PAR LA LOI

La lutte contre les rodéos motorisés, dits rodéos sauvages ou rodéos urbains, fait l'objet d'un cadre juridique visant à prévenir et réprimer ces pratiques dangereuses. Les peines encourues démarrent à 1 an d'emprisonnement et 15 000 € d'amende pour adopter, au moyen d'un véhicule motorisé, une "conduite répétant de façon intentionnelle des manœuvres constituant des violations d'obligations de sécurité ou de prudence prévues par le code de la route, dans des conditions qui compromettent la sécurité des usagers de la route ou qui troublent la tranquillité publique", et peuvent aller jusqu'à 5 ans d'emprisonnement et 75 000 € d'amende, avec suspension ou annulation du permis de conduire.

LES INFRACTIONS ROUTIÈRES DANS LE VISEUR

Si nos ASVP ne sont pas habilités à sanctionner les infractions routières, **ce ne sera plus le cas avec notre prochaine Police Pluricommunale**. Dotés de pouvoirs élargis, les agents se verront confier des opérations ciblées sur des zones de circulation sensibles ou tout simplement sanctionner des infractions en flagrant délit lors des patrouilles quotidiennes. Quant à la vitesse qui exaspère les riverains, elle est également dans notre collimateur. **Mais attention à ne pas extrapoler ce phénomène, nos radars pédagogiques mobiles en sont la preuve !** Les relevés effectués depuis leur apparition sont révélateurs d'une grande différence entre le ressenti d'un piéton au passage d'un véhicule et sa vitesse réellement constatée. À notre grande surprise, et afin de contredire tout ce que l'on peut entendre ici et là, **les vitesses sont dans l'ensemble bien respectées à Dampmart**. Bien sûr nous sommes conscients qu'il existe encore quelques irréductibles du champignon qui prennent nos rues pour des épreuves de rallye sans se soucier du danger potentiellement fatal, mais fort heureusement ces comportements sont minoritaires. Toutefois, la municipalité étudie en permanence les mesures à prendre pour faire respecter la vitesse, comme par exemple avec l'installation d'un rétrécissement dans la rue Carnetin récemment rénovée. Bien entendu, tous ces aménagements de voirie se feront après concertation avec les riverains.

LES RELEVÉS DE VITESSE À DAMPMART

Ci-dessous les derniers relevés des vitesses moyennes constatées en entrant et sortant de Dampmart effectuées dans la rue de Carnetin.

Du 3 mai au 15 juin sur un total de 2 690 véhicules/jour dans les 2 sens

Emplacement	Vitesse moyenne	Taux de respect
Entrée de Dampmart	35,42 Km/h	99,18%
Sortie de Dampmart	38,50 Km/h	91,98%

Du 16 juin au 21 juin sur un total de 2 528 véhicules/jour dans les 2 sens

Emplacement	Vitesse moyenne	Taux de respect
Entrée de Dampmart	35,62 Km/h	97,29%
Sortie de Dampmart	39,95 Km/h	90,87%

Du 22 juin au 8 août sur un total de 2 517 véhicules/jour dans les 2 sens

Emplacement	Vitesse moyenne	Taux de respect
Entrée de Dampmart	33,97 Km/h	97,90%
Sortie de Dampmart	37,03 Km/h	94,07%

La chicane posée dernièrement rue de Carnetin à un impact certain, mais le radar posé trop loin ne permet pas de quantifier la vitesse.

C'EST PARTI POUR 10 ANS DE TRAVAUX AMBITIEUX D'ASSAINISSEMENT ET DE VOIRIE À DAMPMART

C'est un important chantier indispensable pour notre ville qui débute dès ce mois de septembre sur une grande partie de la commune. D'un montant exceptionnel de 14 millions d'euros financés sur 10 ans par la Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire, ce projet a pour ambitions de moderniser et réhabiliter les réseaux d'eaux usées, d'eaux pluviales et d'eaux potables, sans oublier la réfection de la voirie.

Dès la rentrée, la rue Colas ouvrira le planning des 10 années de travaux à venir dans toutes les rues de Dampmart où le réseau d'assainissement est encore constitué de tronçons collecteurs unitaires (qui reçoivent à la fois eaux usées et eaux pluviales). **Une mise en conformité des réseaux d'assainissement rendue obligatoire** par une réglementation qui impose aux communes de procéder à une collecte séparée des eaux usées et pluviales et réduire ainsi la pollution des milieux naturels par les eaux usées non-traitées. Nous en profiterons également pour faire remplacer les raccordements en eau potable devenus vétustes avec le temps.

UN EFFORT COLLECTIF POUR UN ENJEUX ENVIRONNEMENTAL ESSENTIEL ET DES RUES TOUTES NEUVES À DAMPMART !

Ces travaux s'inscrivent dans une démarche environnementale qui consiste à préserver la Marne et les nappes phréatiques des contaminations bactériologiques et chimiques des eaux de surface. Mais ce chantier gigantesque aura surtout l'avantage de permettre aux riverains de **beneficier à terme d'une voirie (chaussée et trottoirs) totalement rénovée**. Une opération onéreuse pour une petite commune comme la nôtre mais rendue possible grâce à ce projet de mise en conformité de nos réseaux d'assainissement totalement financé par la Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire.

Nous sommes conscients de la gêne qui sera occasionnée par ce chantier durant ces prochaines années, la circulation et le stationnement seront malheureusement impactés malgré toutes les mesures que nous mettons en place pour faciliter à chaque fois le quotidien des riverains pendant la durée des travaux réalisés sur notre territoire. Alors armons-nous de patience et n'oublions pas que cet effort collectif est **une véritable opportunité de rénovation et d'embellissement majeurs pour notre cadre de vie**.

Pour suivre l'évolution du planning des chantiers à venir et les restrictions de circulation et de stationnement à chaque étape, rendez-vous sur le site de la Ville ou sur notre page Facebook :



Toute l'année, nos services rénovent et entretiennent les infrastructures municipales

LES TRAVAUX RÉALISÉS CES DERNIERS MOIS :

- Revêtement enrobé rue Carnetin et divers travaux de voirie dans la ville (nids de poules, marquage routier...)
- Mise en conformité éclairages publics
- Réseau de gaz rue Godard Desmarests
- École Blanchet : Remplacement des fenêtres, étanchéité de la toiture, installation de mains courantes dans les escaliers
- École Vallières : Installation pavés LED salles de classes, interphonie
- Gymnase : Décapage de la salle parquetée, remplacement du vase d'expansion chaufferie
- Aménagement place des Ormes
- Installation d'un compteur individuel dans logement de l'église
- Installation de volets dans la pharmacie (Maison médicale)

TRAVAUX À VENIR...

- Assainissement rue Colas et divers travaux de voirie dans la ville (nids de poules, marquage routier...)
- École Blanchet : Remplacement des fenêtres (2ème session), occultation de la façade
- École Vallières : Reprise de la cour suite affaissement, installation de mitigeur électronique
- Gymnase : Remplacement issue de secours salle de boxe, application protection sol salle parquetée
- Création d'un mur de soutènement rue Carnetin



FRELON ASIATIQUE : LA LUTTE CONTINUE

Dans le cadre de la lutte contre le frelon asiatique, nous vous informons que Marne et Gondoire a engagé une nouvelle convention avec l'association DEFAS. Celle-ci est effective depuis le 20 mars 2023.

RAPPEL DES CONDITIONS D'INTERVENTION

La demande doit être effectuée avant l'intervention (aucun remboursement de frais engagés au préalable ne sera effectué).

Les interventions ne sont prises en charge que sur le territoire des communes de la Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire.

Les interventions ne sont prises en charge que pour la destruction de nids de frelons asiatiques.

PROCÉDURE

Il convient de remplir le formulaire sur le site de Marne et Gondoire :

- Par la commune lorsque le nid se situe sur le domaine public.
- Par le particulier lorsque le nid se situe sur dans son domaine privé.

Pour accéder au formulaire, rendez-vous sur le site :

 marneetgondoire.fr

CHAQUE HABITANT EST ACTEUR DE L'IMAGE DE SA VILLE

L'entretien des trottoirs doit être assuré par le riverain le long de sa propriété, en toute saison, et particulièrement à la chute des feuilles. En cas de d'accident, la responsabilité du riverain peut être engagée.

LE BALAYAGE

La commune organise un nettoyage régulier des voies publiques. En complément de ces actions, la propreté des trottoirs incombe aux propriétaires, syndic gestionnaires de copropriétés, locataires, riverains de la voie publique, ainsi que les occupants à titre commercial de l'espace public : étalages divers, terrasses, concessions de toute nature, chantiers... Ils sont tenus d'assurer le nettoyage des trottoirs sur toute la largeur, au droit de leur façade, en toute saison.

Les balayures et les feuilles mortes (surtout à l'automne) ne doivent en aucun cas être jetées sur la voie publique ni dans les avaloirs des eaux pluviales.

Les saletés et déchets collectés lors du balayage doivent être ramassés et évacués selon leur nature ou à défaut avec les ordures ménagères.

LE DÉSHERBAGE

La commune organise le désherbage des caniveaux. En complément de ces actions, le désherbage des trottoirs incombe aux propriétaires, syndic gestionnaires de copropriétés, locataires, riverains de la voie publique, ainsi que les

occupants à titre commercial de l'espace public : étalages divers, terrasses, concessions de toute nature, chantiers... Ils sont tenus de désherber au pied des murs, au droit des façades et en limite de propriété, soit par arrachage, binage ou tout autre moyen à l'exclusion des produits phytopharmaceutiques.

Les déchets végétaux résultant des opérations de désherbage doivent être ramassés et présentés à la collecte des déchets verts ou emmenés à l'une des déchetteries du SIETREM. Les herbes coupées, binées ou arrachées ne doivent en aucun cas être jetées sur la voie publique ni dans les avaloirs des eaux pluviales.

EN CAS DE NEIGE OU DE VERGLAS

Il appartient à chaque riverain d'assurer la sécurité du passage sur le trottoir le long de sa propriété. Le sel de déneigement est interdit aux pieds des arbres et auprès des végétaux.

Le non-respect des obligations et l'infraction aux règlements municipaux peuvent être sanctionnés. Merci pour votre participation à l'effort collectif et citoyen !





QUELS LEVIERS POUR IMPULSER UNE **TRANSITION ÉNERGÉTIQUE** SUR NOTRE TERRITOIRE ?

La transition énergétique est devenue une préoccupation majeure dans le contexte actuel, marqué par des défis posés par le changement climatique, l'épuisement des ressources naturelles et l'érosion de la biodiversité. Ce concept, véritable enjeu de société, vise à opérer une transition profonde de nos modes de production, de consommation et de gestion de l'énergie.

L'objectif premier de la transition énergétique est de réduire notre dépendance aux énergies fossiles et de promouvoir des sources d'énergie renouvelables et durables. Cette démarche s'appuie sur une prise de conscience collective des effets néfastes des énergies non renouvelables sur l'environnement et la santé humaine.

La transition énergétique offre également une opportunité de développer de nouveaux secteurs économiques prometteurs, tels que les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, l'indépendance énergétique, et ainsi de créer de nouveaux emplois et de favoriser l'innovation.

Dans quelle mesure est-ce réalisable sur notre territoire ? Quels sont les freins, les leviers d'action, les soutiens financiers et techniques pour tendre vers cet objectif ?

Cette année, des ateliers de la biodiversité et de la transition écologique organisés annuellement par Marne et Gondoire vous proposent de découvrir des clés pour impulser la transition énergétiques sur le territoire.

MARNEetGONDOIRE
Communauté d'agglomération

MARDI 19 SEPTEMBRE 2023

14h - 17h

**Parc culturel de Rentilly - Michel Chartier
1 rue de l'Étang - 77600 Bussy-Saint-Martin**

**Pour recevoir le programme détaillé,
inscrivez vous par mail ou par téléphone :**

✉ environnement@marneetgondaire.fr

☎ 01 60 35 43 55



NOTRE RENDEZ-VOUS CULTUREL PREND SES MARQUES

Concerts, contes, expos, cafés littéraires, conférences... depuis son lancement en octobre 2021, "Les Vendredis Culturels de Dampmart" rencontrent peu à peu un succès grandissant auprès d'un public qui apprécie cette transition culturelle conviviale avant le week-end.

Favoriser l'accès à la culture pour tous et enrichir l'expérience culturelle, c'est ce qu'offre ce rendez-vous certains vendredis pour l'instant. Ce n'est qu'un début, nous espérons pouvoir enrichir l'offre et proposer une programmation plus régulière.

PROMOUVOIR ET ACCOMPAGNER LES ARTISTES

Ouvert aux multiples influences et à toutes les productions artistiques, ce nouveau rendez-vous offre un environnement stimulant aux créateurs de la relève comme aux plus chevronnés. Soucieuse de promouvoir l'expression artistique dans son ensemble, la ville de Dampmart met à disposition ses structures municipales, son service technique et les compétences de son service communication pour faire de ce rendez-vous un véritable tremplin pour les jeunes artistes ainsi que les plus expérimentés.

Vous êtes artiste ?

Vous souhaitez vous produire à Dampmart ?

Faites-le nous savoir !

Contactez Myriam CHMELEFF,
Conseillère municipale à la politique des séniors et à la culture.

vie.locale@dampmart.fr

UN CAFÉ-LITTÉRAIRE POUR NOTRE PROCHAIN RENDEZ-VOUS

Le 27 octobre 2023 prochain, nous serons heureux d'accueillir Véronique TEBOUL-BONNET, guide-conférencière dans les musées parisiens, collectionneuse de musées confidentiels et parfois minuscules, qui nous présentera son livre "Du salon privé au musée" aux éditions L'Harmattan. À travers ce livre, l'autrice a voulu rendre une voix à ces conférencières qui racontent, sans jamais trouver le temps d'écrire. Celles dont les paroles s'envolent... C'est grâce à ses consœurs que le public aborde les musées et leurs références complexes, autant que les espérances et la ténacité de leurs fondateurs et fondatrices. Elle a eu à cœur de transmettre sa connaissance intime des objets de collection, et de poursuivre une conversation avec ses collectionneuses, entamée il y a longtemps dans leur salon.





À vos agenda...

Ça
Jazz
à Dampmart

16 MARS
2024

Nous vous réservons une véritable surprise l'année prochaine avec un concert de jazz exceptionnel qui accueillera de grands artistes au Gymnase ROBY, **une grande première à Dampmart !**

La programmation définitive sera annoncée prochainement sur le site internet de la ville et notre page Facebook.

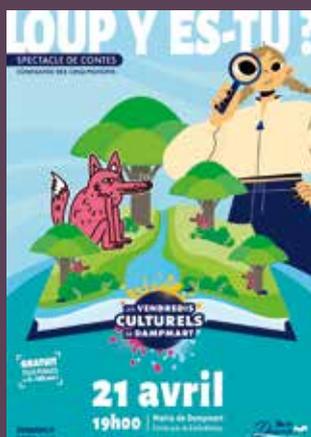
En bref... Ce qui s'est passé à Dampmart.



MUSIQUE

UN CONCERT PRINTEMPIER

L'arrivée du printemps a été célébrée avec un concert donné en l'église Saint-Médard par l'orchestre des Jeunes de Marne et Gondoire, la Chorale de Dampmart et l'orchestre « Tutti Quanti » dirigés par Alexandra Chmeleff et Giuseppe Francomano. Ce concert nous a enchanté par le choix de ses musiques et de ses chants qui nous ont fait vivre un superbe moment !



CONTES

SALLE COMBLE POUR NOTRE DERNIER VENDREDI CULTUREL

Notre dernière édition des Vendredis Culturels à Dampmart accueillait la compagnie « Les 5 Pignons » qui nous a subjugués avec des contes sur le LOUP. La salle était absolument comble, certaines personnes ont même dû rester au dehors et écouter depuis le jardin de la bibliothèque. De nombreux enfants étaient également présents et se sont pris au jeu avec passion par ces histoires de loup. Tous ont participé ! Nous remercions vivement la compagnie « Les 5 Pignons » de nous avoir offert cette magnifique soirée qui restera gravée dans nos cœurs !



MUSIQUE

NOTRE FÊTE DE LA MUSIQUE EST TOMBÉE À L'EAU

Ce rendez-vous musical que nous attendions tous impatiemment en juin a malheureusement dû être annulé à cause d'une très mauvaise météo. Nous avons bien fait car l'après-midi s'est terminée sous un gros orage et une pluie diluvienne ! Nous avons vivement regretté de ne pas pouvoir écouter tous les groupes qui étaient prévus mais ce n'est que partie remise, la prochaine édition est déjà programmée pour le dimanche 23 juin 2024. Cette fois nous allons prendre nos précautions et prévoyons de nous replier dans l'église si le temps est mauvais.

LES RENDEZ-VOUS

de la MÉDIATHÈQUE



23
Sept

10h00

ATELIER CUISINE

BOULETTES VÉGÉTALES
par Marie Enselme.
Dans le cadre du "Mois du développement durable".
Pour adultes.



30
Sept

17h00

CONCERT TRIO HENDRIX COFFEE

de Nicolas Robert.



18
Oct

14h et 15h

ATELIER JEUX VIDÉOS

Pour les enfants à partir de 6 ans.



8
Nov

15h00

EH BIEN JOUEZ MAINTENANT !

Ludothèque.
Les jeux d'Elsa.
Public familial à partir de 6 ans.



13
Dec

11h00

MON PETIT ATELIER

Éveil musical par Elodie Hernoult, professeur au conservatoire de Marne et Gondoire
Pour les enfants de 3 à 6 ans.

RÉSERVATION OBLIGATOIRE POUR TOUTES LES ANIMATIONS

☎ 01 64 77 36 29

📍 8 rue de la République

🕒 HORAIRES DE LA MÉDIATHÈQUE

Mardi : 16:00 - 19:00

Mercredi : 10:00 - 13:00 / 14:00 - 18:00

Samedi : 10:00 - 13:00 / 14:00 - 18:00



Les coups de cœur de Loris

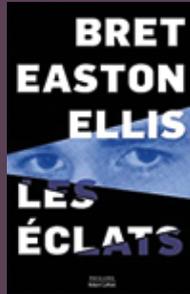
Retrouvez la sélection "Coup de cœur" de Loris BARDI,
notre responsable de la Médiathèque à Dampmart.

ROMANS



OÙ VIVAIENT LES GENS HEUREUX
Joyce Maynard

Comblée, Eleanor vit l'accomplissement d'un rêve. Très tôt laissée à elle-même par des parents indifférents, elle semble prête à tous les sacrifices pour ses enfants. Et si entre Cam et Eleanor la passion n'est plus aussi vibrante, cette vie familiale au cœur de la nature, tissée de fantaisie et d'imagination, lui offre des joies inespérées. Jusqu'au jour où survient un terrible accident.



LES ÉCLATS
Bret Easton Ellis

Los Angeles, 1981. Bret, dix-sept ans, plongé dans l'écriture de Moins que zéro, entre en terminale au lycée privé de Buckley. Avec Thom, Susan et Debbie, sa petite amie, il expérimente les rites de passage à l'âge adulte : alcool, drogue, sexe et jeux de dupes. L'arrivée d'un nouvel élève fait voler leurs mensonges en éclats. Beau, charismatique, Robert Mallory a un secret. Et ce secret pourrait le lier au Trawler, un tueur en série qui sévit dans les parages.



QUAND TU ÉCOUTERAS CETTE CHANSON
Lola Lafon

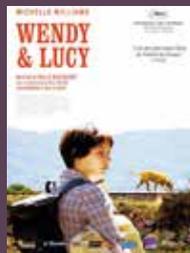
Le 18 août 2021, j'ai passé la nuit au Musée Anne Frank, dans l'Annexe. Anne Frank, que tout le monde connaît tellement qu'il n'en sait pas grand-chose. Comment l'appeler, son célèbre journal, que tous les écoliers ont lu et dont aucun adulte ne se souvient vraiment. Est-ce un témoignage, un testament, une oeuvre ? Celle d'une jeune fille, qui n'aura pour tout voyage qu'un escalier à monter et à descendre, moins d'une quarantaine de mètres carrés à arpenter, sept cent soixante jours durant.

CINÉMA



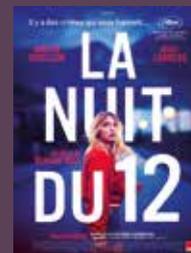
SANS FILTRE
Ruben Ostlund

Après la Fashion Week, Carl et Yaya, couple de mannequins et influenceurs, sont invités sur un yacht pour une croisière de luxe. Tandis que l'équipage est aux petits soins avec les vacanciers, le capitaine refuse de sortir de sa cabine alors que le fameux dîner de gala approche. Les événements prennent une tournure inattendue et les rapports de force s'inversent lorsqu'une tempête se lève et met en danger le confort des passagers.



WENDY ET LUCY
Kelly Reichardt

Wendy, accompagnée de son chien Lucy, a pris la route de l'Alaska dans l'espoir de trouver un petit boulot et commencer une nouvelle vie. Lorsque sa voiture tombe en panne dans une petite ville de l'Oregon...



LA NUIT DU 12
Dominik Moll

A la PJ chaque enquêteur tombe un jour ou l'autre sur un crime qu'il n'arrive pas à résoudre et qui le hante. Pour Yohan c'est le meurtre de Clara. Les interrogatoires se succèdent, les suspects ne manquent pas, et les doutes de Yohan ne cessent de grandir. Une seule chose est certaine, le crime a eu lieu la nuit du 12.



Amicale des Anciens

NOS ANCIENS EN BALADE TOUTE L'ANNÉE



Chaque année, nous proposons à nos membres un voyage de trois jours à travers la France et quatre sorties d'une journée de découverte des richesses de notre régions. C'est à chaque fois un réel moment de partage que nous vivons ensemble lors de nos excursions aux mille et une aventures.

Comme des cigognes en Alsace !

En juin dernier, nous étions tout un petit groupe soudé à parcourir la campagne alsacienne et arpenter les rues de ses villes et villages pittoresques que les cigognes survolent majestueusement pour se poser sur un nid haut perché. Au programme, visite de COLMAR, RIQUEWIHR, STRASBOURG ainsi que le château du Haut KOENIGSBOURG et SAVERNE. Un dépaysement total et un émerveillement à la vue des superbes maisons à colombages, de l'écomusée d'Alsace, du Naturoparc à Hunawihr, du splendide château du Haut Koenigsbourg, de la cathédrale de Strasbourg et lors de la promenade en bateau sur l'Ill à Strasbourg. Évidemment, la visite d'une cave avec dégustation d'excellents crus d'Alsace fut également une étape incontournable.

C'est avec beaucoup de joie, de bonne humeur et de franches rigolades que ce petit groupe très soudé a passé un formidable séjour qui restera gravé dans la mémoire de chacun. Vivement le prochain voyage !

Entre visite et repas insolite dans l'Yonne

Le 29 juin dernier, nos seniors se sont levés aux aurores pour profiter pleinement d'une journée de visite et de détente dans l'Yonne ! 82 participants se sont rendus dans deux autocars, l'un à destination de Moutiers-en Puisaye, l'autre à destination de Toucy. Deux visites alternées matin/après-midi afin de répartir tout ce petit monde en deux groupes et faciliter ainsi l'organisation. Mais à midi, les deux groupes se sont retrouvés pour un déjeuner insolite à bord d'un train restaurant aménagé à travers les bocages de Puisaye. Le repas était délicieux, les serveurs et accompagnateurs du train fort aimables et agréables, nous avons même eu droit à un joueur d'accordéon qui nous a fait revivre de belles chansons d'autrefois.

Parmi nos différentes visites, celle de la poterie de la Batisse à Moutiers-en-Puisaye fut un moment très intéressant où les traditions perpétuées depuis 1930 sont une richesse encore valables de nos jours. Ce fut donc une journée très agréable pour nous tous, nos seniors ont pu se retrouver, discuter et découvrir un très joli coin de notre région sous un soleil radieux. Un grand merci à la Mairie pour l'organisation de ce voyage.

Myriam CHMELEFF

☎ 06 88 81 19 84

✉ m.chmeleff@free.fr

Claude IMBAULT

☎ 06 80 21 95 97





Dam'Arts

DAM'ARTS RENOUÉ AVEC LES EXPOSITIONS

Après plusieurs années d'interruption, c'est avec un grand plaisir que nous avons renoué avec la tradition des expositions de notre association à l'occasion de la Fête au village en juin dernier.

C'est par un beau soleil que nous avons, dès l'aube, commencé l'installation des grilles et des tables afin d'exposer les ouvrages. L'atelier peinture-dessin a exposé une quantité notable d'œuvres remarquables ! L'atelier art floral, comme à son habitude, avait confectionné huit magnifiques compositions qui jalonnaient la déambulation.

Pour la première fois les ateliers broderie, patchwork et travaux manuels sont venus agrémenter cette exposition. Tous ces travaux ont été admirés par un public nombreux qui a démontré un grand intérêt pour cette exposition. Un grand merci à tous nos visiteurs, ainsi qu'à toutes et tous les adhérents de l'association Dam'Arts pour leur implication, sans oublier la Municipalité et les services techniques pour l'aide précieuse qui nous a été apportée.

Nouveau à Dam'Arts ! Ouverture d'un atelier couture à partir du 19 septembre 2023

Venez découvrir le b-a-ba de cette activité, comment utiliser sa machine à coudre, comment réaliser un petit ouvrage si vous êtes novice... Bref, comment progresser dans cette discipline pour réaliser ce que vous n'avez pas encore osé faire ! Josiane vous guidera et vous aidera à faire aboutir votre projet. Alors rendez-vous un mardi sur deux (toutes les semaines impaires) au 1er étage de l'ancienne école Gambetta.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer au forum des associations le samedi 9 septembre, sinon vous pouvez aussi nous rendre visite pour découvrir ce nouvel atelier.



 evelinemer@gmail.com



Association des parents d'élèves

POUR VOUS ET VOS ENFANTS, **UNE ÉQUIPE DE PARENTS DYNAMIQUES ET IMPLIQUÉS !**

En 2022-2023, l'association des parents d'élèves a plus que jamais été aux côtés des familles. Pour faire valoir les intérêts de celles-ci et des élèves, le bureau de l'association et les représentants de parents participent activement aux instances collectives (conseils d'école, réunions dédiées avec la mairie, les écoles, l'inspection) ; pour leurs démarches individuelles, nous venons en soutien des familles qui le demandent ; et bien sûr, nous sommes aussi là pour les moments festifs : Noël aux écoles, carnaval, kermesse, fête de fin d'année.

Nous comptons prolonger ce projet en 2023-2024 pour garantir les meilleures conditions d'accueil de nos enfants, leur faire vivre de beaux événements et maintenir de bonnes relations entre tous les intervenants.

ENFAN'FARE : Un succès confirmé pour cette 2^e édition

Après une 1^{ère} édition réussie en 2022, l'association des parents d'élèves renouvelait sa grande fête de l'été, destinée aux enfants de l'école élémentaire. Nommée Enfan'fare, la fête qui s'est déroulée le dimanche 2 juillet au gymnase et ses abords maintenait les nombreuses activités ludiques et sportives de l'année dernière en y ajoutant de belles animations musicales : musique 'live' par une fanfare, concert joué par les scouts de Lagny, initiation aux percussions africaines, stand scientifique sur le thème du son. Forte de son succès, l'édition 2023 s'est déroulée sur la journée entière, avec un très convivial déjeuner barbecue-buffet proposé le midi.

La tombola organisée l'après-midi a également permis à tous les enfants inscrits de gagner un lot.

L'Association tient à remercier chaleureusement la quarantaine de parents bénévoles qui ont organisé ou animé cette fête, la mairie et



les équipes municipales pour leur soutien logistique et leur participation, les clubs de sport qui se sont associés à l'événement (basket, boxe, ju-jitsu, scouts marins). La collaboration et l'implication de tous auront permis à plus de 150 enfants de profiter de cette belle journée avant les grandes vacances.

Une kermesse médiévale

Ce 17 juin 2023 à l'école maternelle, après un spectacle costumé présenté par les enfants avec leurs enseignantes, l'association des parents d'élèves organisait la traditionnelle kermesse de fin d'année dans la cour de l'école. Sous une météo ensoleillée et dans un décor médiéval, les ateliers créatifs, le chamboule-tout, le « photomaton », le jeu du dragon et bien d'autres stands ont ravi les enfants.

Au buffet, la barbe à papa offerte a réjoui tous les enfants, tandis que petits et grands ont profité des gâteaux confectionnés par les familles.

La tombola a permis à tous les élèves de repartir avec de magnifiques lots offerts par l'association; les parents ont également pu jouer pour remporter deux délicieux paniers gourmands.

La kermesse et la fête Enfan'fare annonçaient le début des grandes vacances.

Nous tenons à remercier les parents participant pour leurs dons et tous ceux qui se sont impliqués durant plusieurs semaines dans la préparation et l'organisation de ces manifestations. Rendez-vous à la rentrée pour une nouvelle année !

Rejoignez l'aventure !

Plus nous serons nombreux et plus nous pourrons œuvrer pour le bien-être de nos enfants. Nous sommes donc heureux de voir de nouveaux parents rejoindre l'Association et s'impliquer dans la vie des écoles et dans nos projets, selon leurs aspirations et disponibilités. N'hésitez pas et rejoignez-nous vous aussi !

Pour vous inscrire, rendez-vous au forum des associations le samedi 9 septembre après-midi ou contactez-nous par email.

 ParentsElevesDampmart@gmail.com





JSD. BASKET-BALL

CHRISTOPHE CLERC PASSE LE FLAMBEAU À FRANCK CHEVALIER

Le club de basket de Dampmart a annoncé lors de son assemblée générale en juin dernier un changement de président. Après 6 années à la tête du club, Christophe CLERC a décidé de passer le flambeau à Franck CHEVALIER.

Christophe CLERC a joué un rôle essentiel dans le développement et la croissance du club au cours de son mandat. Sous sa direction, l'équipe seniors masculine a remporté 1 titre et l'équipe jeune féminine 2 titres, dont le dernier la saison passée en catégorie des moins de 18 ans (U18F) et a connu une progression notable tant sur le plan sportif avec une équipe seniors évoluant depuis 4 saisons au plus haut échelon départemental tant que sur le plan administratif avec la dématérialisation des prises de licences avec une augmentation de 66 % du nombre d'inscrits passant de 74 licenciées en 2017 à 123 en 2023.

Le nouveau président, Franck CHEVALIER, joueur à la JSD depuis de nombreuses années, a accepté de prendre la succession en s'entourant d'une nouvelle équipe au sein du bureau directeur du club. Caroline DROUET s'occupera de la gestion des licences et de la trésorerie, Christophe CULOT aura la gestion administrative et l'organisation sportive avec Guillaume BEUDY et Lukas MAJIC.

"Je suis honoré de prendre la tête de la JSD Basket. Je tiens à remercier Christophe CLERC pour tout son travail et son dévouement au cours de ces années. Je suis impatient de travailler avec la nouvelle équipe et de continuer à faire progresser le club vers de nouveaux sommets."

La JSD Basket tient également à exprimer sa gratitude envers Christophe CLERC pour son importante contribution et son engagement sans faille envers le club. Il continuera à jouer au sein de nos équipes seniors.

La JSD Basket est désormais prête à entamer cette nouvelle ère sous la direction de Franck CHEVALIER.

Nous sommes également à la recherche de sociétés souhaitant effectuer un partenariat avec notre club.

Les supporters et les joueurs peuvent s'attendre à une période passionnante et prometteuse pour le club.

Pour plus d'informations sur le club et les prochains événements, veuillez consulter notre site web officiel et pour toute communication, nous contacter par mail :

dampmartbasket.fr

dampmartbasket@orange.fr



Boxe Française

LA BOXE FRANÇAISE MARQUE DES POINGS

Petit retour sur une saison riche en émotion et en résultats.

Le 3 décembre, le Dampmart Boxe Française organisait les finales du Championnat d'Ile-de-France combat à Dampmart où 450 spectateurs ont pu voir nos sociétaires Alexandre et Léana remporter le titre à domicile.

Le 17 décembre, à Paris, Alexandre se classe à la 5e place du Championnat de France espoir, tandis que Léana parvient jusqu'en demi finale du Championnat de France combat féminin, mais s'incline de justesse.

Le 16 janvier notre sociétaire Léana tente un défi en s'inscrivant en Kick Boxing version K1 où elle élimine toutes ses adversaires et remporte le Championnat d'Ile-de-France à Bagnolet.

Le 5 février Maude, pour sa 1^{ère} participation, devient vice-championne benjamine de Seine-et-Marne, tandis que Eva remporte le titre de championne cadette de Seine-et-Marne.

Les 11 et 12 février à Perpignan notre poids lourds Jacques-olivier parvient jusqu'en 1/2 finale du Championnat de France, dès sa première participation, où il s'incline de justesse (2 juges à 1).

Le 25 février à Bondy Léana parvient jusqu'en quart de finale de Championnat de France K1, excellente performance de notre Dampmarquoise dans une nouvelle discipline.

Le 5 mars à Paris, Eva remporte la médaille de bronze au championnat cadette d'Ile-de-France.

Le 15 avril à Paris, Jacques-olivier se qualifie pour les finales du critérium Ile-de-France combat.

Les 17 et 18 juin à Meaux s'est tenu le Challenge de Seine-et-Marne où il y eu plus de 150 assauts et 12 clubs engagés, nos sociétaires ont encore brillé de par leurs résultats, leurs sportivités et leur fair-play. Ainsi Guillaume, Alexandre, Jacques-olivier, Maud, Eden, Andrea, Ngondedi, Raphael et Leandre remportent le titre, Ilan se classe 2e, Clovis et Matteo arrive à la 3e place.

Essayer la Boxe Française, c'est l'adopter !

Si vous souhaitez nous rejoindre pour pratiquer cette discipline, vous découvrirez un sport de combat aux valeurs de respect individuel et d'efficacité qui puise ses origines dans notre patrimoine culturel. Il existe deux pratiques différentes de la Boxe Française. La plus connue est le combat, il s'agit d'une activité réservée à l'élite. L'assaut est l'autre forme de pratique, il s'agit de rencontre ou chaque partenaire homme, femme ou enfant cherche à toucher l'autre mais sans appuyer ses coups. La pratique régulière de la Boxe Française assure souplesse, coordination, assurance et offre une vitalité accrue dans un corps puissant et souple. Pratiqué comme un sport de loisir par toutes et tous elle permet de se sentir « bien dans sa peau » dans toutes les circonstances de la vie moderne. Au-delà d'une activité phy-

sique, la discipline développe l'esprit de décision et le sens des responsabilités, alors si, vous aussi, vous vous sentez l'âme à relever des défis sportifs ou personnels, et que vous êtes intéressé par la pratique d'un sport de combat aux multiples valeurs, au sein d'un club chaleureux et convivial, n'hésitez pas à venir nous rejoindre. Vous pourrez peut être croiser les gants, au détour d'un entraînement avec un Champion de France, d'Europe ou du Monde.

Michel PIRIS

☎ 06 62 23 32 09



état civil

Bienvenus à...

2022

MOLLET Inès, Lilia, Lisdon le 06 décembre • EIDI Axel le 17 décembre.

2023

CADELIX Noé, Carlone le 03 mai • CHEVALIER HERRERA GOMEZ Sofia, Francisca, Yaëlle le 10 avril • DE MACEDO Ana, Isis le 16 juin • MOREAU Léana, Nathalie, Sandrine le 18 juillet • NIANGON Camille, Gabriel le 09 janvier • OBERTAN Jayden, Conway, Pierre-Alain le 18 février • RUDEAUX Mya, Kassy, Nyla le 06 juin • SECRETAIN Mahé, Fabrice, Laurent le 13 janvier • TAFFARA Mylann, Claude, Henri, René le 05 juin.

Ils se sont unis...

2023

TERRÉ Sébastien, Christophe et BOUVIER Stéphanie, Sandrine, Sonia le 1^{er} juillet.

Ils nous ont quittés...

2022

BRIGOT Daniel Jean Jules à 85 ans • HASCOËT Jean Paul à 89 ans • LAFRANCHIS René, Edmond à 93 ans • RIFFLARD Marguerite Eugénie Berthe née BEAUCART à 100 ans • SZLENDAK Yvon, Robert, Magloire à 69 ans.

2023

BOGARD Louis, Georges, Emile à 96 ans • CARMONA AMORES Angeles née TRAVIESO ROLDAN à 96 ans • CAZAUX Raymond, Jean-Marie, Roger à 62 ans • CERQUEIRO DOMINGUES Manuel à 69 ans • CHAMPIER Monique née RICKLIN à 80 ans • DACANNETTE-COURT Annie Nicole née CERNON à 73 ans • DELARUELLE Ginette Elisa Flore née LEDUC à 89 ans • DESMARETS Daniel Germain à 84 ans • DÉSUMEUR-NUBLAT Denise Germaine Zénaïde née GOUX à 98 ans • GUIGNON Marcelle Paulette Eugénie née PRÉVOT à 84 ans • HUBERLAND Pierre, Lucien, Armand à 90 ans • JEANSON Liliane, Désirée à 86 ans • LINZE Francine, Marie, Clara née RICHARD à 87 ans • LOMBARD Paul, Bernard à 88 ans • MANACH Jean, Henri, François à 98 ans • MINOTTI Suzanne, Noélie, Madeleine née DONAT à 98 ans • PIERRE Odette Louise Marie née BONNO à 96 ans • PITEL Claude, Roger à 83 ans • PORGO Amidou à 66 ans • RENAUDIN Paulette, Suzanne, Marcelle née GILLOT à 93 ans • SYNDA Rachel née NAKAVOUA-LOUTAYA à 59 ans • VIEIRA Paulo, Georges à 46 ans.

Nous respectons le choix des familles d'apparaître ou pas dans la rubrique État civil.



MAIRIE DE DAMPMART

7 rue du Château - 77400 DAMPMART

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi - Mardi - Vendredi : 9:00 / 12:00 - 14h30 / 17:15

Mercredi : Fermé au public

Jeudi : 9:00 / 12:00 - 14:30 / 18:30

Samedi (permanence état civil) : 9:00 / 12:30

Tél. : 01 64 30 13 45

Fax : 01 64 02 27 52

Email : mairie@dampmart.fr

Centre de loisirs et restauration scolaire : 09 67 64 13 83



dampmart.fr



L'ÉCHO DE DAMPMART

Dépôt légal : n° 97 ARC 013

Directeur de la publication : Laurent Delpech

Rédaction : Pôle Communication, Grégory Pigenel

Directeur de communication : Grégory Pigenel

Conception : gpigenel@yahoo.fr

Photos : Mairie de Dampmart

Impression : RCS Nanterre 501 516 645

Tirage : 1 700 exemplaires

La rédaction se réserve le droit de raccourcir, modifier les articles sans en changer le sens et décline toute responsabilité en cas d'événements annulés ou déplacés.

FORUM

DES ASSOCIATIONS

2023

Faites le plein
d'activités
toute l'année!

SAMEDI
9 SEPT

14h00 - 17h00

📍 Gymnase **ROBY**



dampmart.fr    ville_dampmart



Maison La Détente



Votre maison de retraite médicalisée à Dampmart

- Possibilité d'accueil en séjours permanents & temporaires
- 85 chambres individuelles
- Des terrasses aménagées et un éco-pâturage
- Un espace Réminiscence
- Des unités de vie Alzheimer
- Une unité grande dépendance

MAISON LA DÉTENTE

5 & 7 rue du Limonet - 77400 Dampmart

01 64 12 76 00

SERVICE 24H/24

www.korian.fr

0164127600 - 0164127600 - 0164127600 - 0164127600 - 0164127600 - 0164127600 - 0164127600 - 0164127600 - 0164127600 - 0164127600

Intermarché SUPER THORIGNY-SUR-MARNE

17 ALLÉE DES ROUSSELETS - ZAC DES VALLIÈRES

01 60 07 56 15

leDRIVE Intermarché

Du lundi au samedi de 8h30 à 20h

Le dimanche de 9h à 12h30

LES SERVICES À VOTRE DISPOSITION

*Modalités complètes du service disponibles à l'accueil de votre magasin



Chaque semaine, la place de l'église accueille des food-trucks différents

Toutes les infos sur : dampmart.fr

ETS GRANIER G.

Entreprise familiale, créée en 1972 à Thorigny-sur-Marne

TRAVAUX de COUVERTURE

Tuiles, zinc, ardoises, etc... réfection totale et entretien
Qualification RGE ISOLATION toiture & combles

VELUX - CHARPENTE - BARDAGE
ÉTANCHÉITÉ toiture-terrasse



13, Allée des Rousselets
77400 THORIGNY sur MARNE

01 64 30 14 34 - www.granier-g.com

AMBULANCES * GADAN *

01 64 30 03 31

URGENCE CONSULTATION HOSPITALISATION
DIALYSE RADIOTHÉRAPIE REEDUCATION



à votre service 7 jours sur 7

8 Allée des Rousselets - 77400 THORIGNY

TRAVAUX PUBLICS ILE-DE-FRANCE



Travaux publics, Terrassements, assainissements,
VRD, Aménagements qualitatifs

120 avenue du maréchal de Lattre de Tassigny
77400 LAGNY SUR MARNE

Tel. : 01 64 30 47 47

E-mail : tpidf@tpidf.fr